



MESURES DE SÛRETÉ RELATIVES AUX MANIFESTATIONS DE PLEIN AIR

CHOIX DU SITE

- Préférer une zone avec un minimum d'accès et facilement contrôlable, si impossibilité choisir une zone totalement dégagée pour faciliter la détection.
- Privilégier un lieu où les caméras de vidéoprotection urbaines sont implantés.

CREATION D'UNE ZONE SECURISEE

- Délimiter l'emprise de la manifestation par des barrières "Vauban" (simple ou double barrière), et/ou par une clôture mobile et/ou par des éléments anti-véhicule bélière.

INTERDICTION DE TOUT STATIONNEMENT AUX ABORDS

- Sauf véhicules de secours et d'urgence.
- Si nécessité prévoir un parc de stationnement pour le public le plus loin possible de la manifestation.

RETRAIT OU AMENAGEMENT DU MOBILIER URBAIN AUX ABORDS

- Afin d'éviter la dissimulation d'un colis piégé.

MISE EN PLACE D'UNE SIGNALÉTIQUE CLAIRE

- Pour faciliter l'orientation du public.

SEPARATION DES FLUX

- Visiteurs / Livraisons.
- Prévoir des accès supplémentaires pour les secours.
- Surveiller et contrôler ces points d'entrée.
- Badger les techniciens etc...

MISE EN PLACE DE POINTS D'INSPECTION ET DE FILTRAGE (P.I.F.)

- Adapter la taille du P.I.F. et le nombre d'agents afin d'éviter de longue file d'attente.
- Préférer des zones de contrôle à distance de la circulation automobile, sinon mettre en place des chicanes en amont du P.I.F. avec prè -filtrage en amont.
- Contrôle visuel des visiteurs en demandant à ceux ayant des vêtements amples , de les ouvrir
- Contrôle visuel des sacs et bagages.
- Interdire l'accès à toutes personnes voulant se soustraire aux mesures de "contrôle" décrites ci-dessus.

RECOURS A DU PERSONNEL DE SÛRETE

- Recours à du personnel de sûreté en nombre suffisant en fonction des spectateurs attendus (pouvoir bloquer physiquement un passage en force).
- Au delà des PIF, surveiller également les zones d'exclusions et/ou du public.
- Doter ces personnels de moyen de communication afin notamment de donner l'alerte.

1/2

DESIGNER UN RESPONSABLE SURETE POUR L'EVENEMENT

- Il élaborera et relayera les consignes de sûreté (prévoir plusieurs types de situation, de la plus simple à la plus grave).
- Il s'assurera du respect de ces consignes.
- Il sera en lien avec les forces de sécurité et le responsable de l'agence de sécurité employé sur site.

IMPLIQUER LES PREVENTIONNISTES DU SDIS OU DU BMP POUR METTRE EN ADEQUATION LES MESURES DE SURETE ET DE SECURITE.

- Possibilité d'évacuation notamment.

INFORMER LE PUBLIC DES IMPERATIFS DE SURETE MIS EN PLACE